MIFA

3.813.024.585 FCFA de crédits facilités par l'institution entre le 01er Août et le 30 septembre 2019 P6

WARAA
Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses | 11 Octobre 2019 N° 246 - Prix 250 F CFA

Lomé abrite la première édition de la Semaine de la photographie "SEPHOLO" P2

Sortie médiatique du ministre de la fonction publique

Plusieurs sujets sociopolitiques abordés par Gilbert BAWARA P3

Rentrée politique du MPDD

La solution magique de Agbéyomé Kodjo pour l'alternance en 2020 P3

Promotion culturelle

Kossivi Egbetonyo: «Le défi à relever, c'est de faire de la culture un socle du développement durable du Togo... » P4

Téléfood 2019

Un besoin de 800 millions pour accompagner 1000 jeunes entrepreneurs agricoles au Togo P2

Présidentielle de 2020

Faure Gnassingbé, la phobie de l'opposition

Au lieu de déclarer rapidement leurs candidatures afin de commencer un travail sérieux à la base, les leaders de l'opposition togolaise s'attardent sur la candidature du président Faure...

P4

Téléfood 2019

Un besoin de 800 millions pour accompagner 1000 jeunes entrepreneurs agricoles au Togo

Le ministre de l'agriculture de la production animale et halieutique Koutera Bataka a échangé avec les partenaires financiers sur l'innovation de l'opération téléfood de cette année, le 3 octobre à Lomé.

C'était en présence du coordonnateur du système des nations unies Damien Mama, du représentant du bureau de la FAO au Togo et de plusieurs autres personnalités.

Au cours de son intervention, .le ministre de

l'agriculture a fait comprendre à ses hôtes que téléfood de cette année sera bel et bien une innovation qui va nécessiter 800 millions de francs CFA pour accompagner 1000 jeunes entrepreneurs. Pour lui, ces ressources qui seront mobilisées vont faire émerger l'entrepreneuriat dans le secteur agricole à travers deux initiatives à savoir «Camp du futur» et «OnMap».

Si la première initiative vise à accompagner un millier d'acteurs identifiés dans des communautés démunies ou vulnérables pour en faire des entrepreneurs dans la transformation des produits locaux, «OnMap» quant à lui a le mérite de développer chez les jeunes dans les villages, l'envie et la capacité d'entreprendre pour devenir des agriculteurs ou des éleveurs exploitant pleinement les ressources à leur disposition.

Téléfood est ce concept initié par les pays membres de la FAO depuis 1981 et célèbré chaque 16 octobre de l'année pour lutter contre la sous alimentation. Il faut rappeler que le thème de cette année s'intitule «Agir pour l'avenir, une alimentation saine pour un monde # faim zéro».

Charles.

Culture

Lomé abrite la première édition de la Semaine de la photographie "SEPHOLO"

Démarrée depuis le 4 octobre dernier à Lomé, l'Institut français de Lomé a servi de cadre pour le lancement de la première édition de la photographie dénommée (SEPHOLO). Pendant une semaine, du 4 au 12 octobre, il s'agira pour les photographes, amateurs et professionnels togolais et résidant au Togo d' exposer à l'Institut français et dans divers lieux de la capitale leur œuvre d'art. Initiée par Emelyne MEDINA, la Sepholo vise deux objectifs: encourager la création photographique et vidéo et faire

découvrir ce domaine au public, tout en les sensibilisant à une manifestation nouvelle au Togo.

Pour cette édition, ils sont une trentaine d'artistes, photographes et vidéastes sélectionnés qui présentent leurs œuvres issues de réflexion personnelle. Les visiteurs, à travers les expositions d'images belles et diverses, pourront ainsi découvrir la nouvelle scène des artistes photographes et vidéastes du Togo.

À l'issue de la semaine, les artistes partageront avec le public leur propre vision de leur art. Les photos sélectionnées seront soumises au vote d'un jury qui décernera trois prix. Le prix de la SEPHOLO, le prix de la ville, et le prix spécial du jury.

La manifestation espère devenir un rendez-vous annuel. Pour cette première édition, l'invité d'honneur est Jacques DO KOKOU, immense cinéaste et photographe togolais.

WARAA

WARAA Les Vainqueurs
Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO
DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57
SECRETAIRE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA
REDACTION
EZI Akoma
W. Maléki
Achile
A. Fic
Jack Nukunu
Hubertine Akouvi
Séna Le Libre Penseur
INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA
IMPRIMERIE
La Colombe
Tirage : 3.000 Exemplaires
Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

Annonces et pubs : appelez le 90-02-52-45

Retrouvez votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi dans les kiosques

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	**22-21-25-01**
CHU Campus :	**22-25-77-68**
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	
	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Sortie médiatique du ministre de la fonction publique

Plusieurs sujets sociopolitiques abordés par Gilbert BAWARA

Ses sorties médiatiques indisposent énormément les acteurs de l'opposition. Il ne passe pas par des détours pour exprimer le point de vue du gouvernement ou du parti au pouvoir sur les sujets sociopolitiques de notre pays. Lui, c'est le ministre Gilbert Bawara, porte-parole du gouvernement. Ce weekend, il a fait une nouvelle sortie sur New World TV où il a abordé plusieurs sujets notamment la nouvelle loi sur les manifestations publiques, la candidature du président Faure, le discours du président du Parti National Panafricain (PNP), Tikpi Atchadam, des maires qui ont tendance à défier le gouvernement.

Au sujet de la nouvelle loi sur les manifestations publiques au Togo, le ministre Bawara a été ferme. «Il n'y aura pas de relecture». Il soutient que cette loi a été inspirée par l'expérience et la pratique de la précédente. «Nous sommes mieux placés en tant que gouvernement et en tant que togolais pour savoir ce qui est dans l'intérêt de la sécurité et de la paix au Togo que personne d'autre. Dans la loi régissant les manifestations, il y a un certain nombre de limitation concernant les endroits pouvant accueillir les manifestations ».On se rappelle que plusieurs médias avaient fait croire que l'ONU a demandé au Togo de revoir cette loi qu'elle trouve liberticide. L'un des sujets politique du moment est la candidature ou non du Président de la république Faure Gnassingbé à l'élection présidentielle de 2020. A ce sujet, le ministre Bawara a simplement comparé Faure Gnassingbé à Messi, le joueur de Barça. Avant de conclure que c'est criminel de refuser à Faure d'aller à l'élection. « Imaginons que le parti UNIR est l'entraîneur du Barça et que Messi est en pleine possession de ses moyens et dont l'expérience n'est discutée par personne. Et pour un match décisif, on le met à la touche, c'est qu'on est criminel. Il n'y a pas de raison qu'une équipe comme le Barça joue en Champion's League et laisse à la touche, son champion le plus aguerri et expérimenté et qui a fait des démonstrations. Ce serait irresponsable. », a-t-il fait savoir. Selon le porte-parole du Gouvernement, aucun problème ne se pose sur la candidature de Faure Gnassingbé puisqu'aucune loi de la République ne la lui interdit. «Le moment venu, le parti UNIR se réunira et informera l'opinion de son candidat». Mais d'ores et déjà, il pense qu'il serait plus indiqué de permettre au Président Faure de poursuivre l'élan du développement amorcé.

Dans la dernière sortie de Tikpi Atchadam, le ministre Bawara estime que le chef du PNP est un homme «très isolé y compris dans son propre camp».Il a rappelé que Tikpi Atchadam ne conteste pas seulement la candidature du Président de la République mais aussi celle des autres leaders de l'opposition. « Il continue dans une aventure solitaire, il faut le laisser, il est en perdition », a-t-il conclu. Il faut rappeler que depuis sa création, le PNP n'a jamais participé à une élection. Il se distingue seulement dans le boycott de toutes les élections organisées.

A peine élu à la tête de la mairie de Golfe 4, le président de l'ANC, Jean Pierre Fabre veut défier le gouvernement. Dans sa sortie de dimanche, le ministre en charge de la fonction publique a dénoncé chez Jean Pierre Fabre des «comportements d'autocrates... de défiance vis-à-vis de l'autorité», incarnée par le Premier ministre Komi

Selom Klassou. Le ministre n'a pas caché son étonnement de voir le Maire de Golfe 4, sans avoir réuni le conseil municipal et sans même connaître le budget de sa commune, revendiquer la construction d'une infrastructure d'intérêt national, qui relève dans tous les pays des prérogatives du Gouvernement. « Les maires qui se mettraient dans un esprit de rivalité, de défiance vis-à-vis de l'Etat en prendront pour leur compte », a-t-il dit. A l'entendre, les collectivités locales et le gouvernement doivent travailler dans un esprit de collaboration et de coopération.

A la suite de la sortie du ministre Bawara, les acteurs de l'opposition et les OSC affiliées à l'opposition ont commencé à réagir. Mais à quoi servent ces réactions sans actions concrètes ?

Jack NUKUNU

Rentrée politique du MPDD

La solution magique de Agbéyomé Kodjo pour l'alternance en 2020

Le Mouvement Patriotique pour la Démocratie et le Développement (MPDD) a effectué sa rentrée politique 2019-2020 vendredi passé. Il a profité de cette rentrée pour faire le point de sa participation aux élections locales avant de se prononcer sur l'élection présidentielle de 2020.Cette rentrée qui a réuni le bureau politique, les élus locaux et les parlementaires précède le congrès du parti, qui se tiendra, dans les tous prochains jours, en vue de la désignation du candidat du MPDD à la présidentielle 2020.

Au regard des résultats obtenus par le MPDD et l'opposition aux élections législatives et communales, Agbeyome Kodjo, le président du parti, lance un appel à tous les acteurs politiques de l'opposition togolaise à s'accorder un moment de réflexion pour identifier tous les goulots d'étranglement du processus

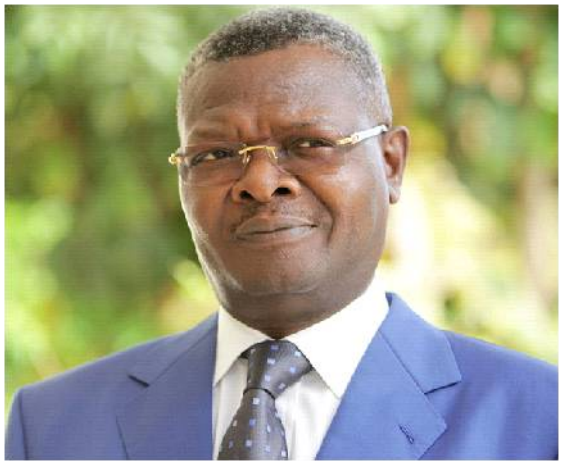

électoral, les corriger avant le nouveau scrutin qui s'annonce à l'horizon. A entendre ce vieux routier de la politique togolaise, l'alternance politique est possible en 2020. Mais, il doit falloir que l'opposition construise une stratégie innovante. Agbéyomé Kodjo invite « Les forces de l'opposition républicaine à construire une stratégie innovante et pragmatique pour que l'alternance soit en 2020 une réalité. ».« Si l'idée de la candidature unique peut s'avérer être une solution gagnante, il reste toujours très probable que sans les reformes du cadre électoral, sans un fichier électoral purifié et assaini, et l'engagement des gouvernances locales dans la stricte voie de la neutralité et de l'impartialité, la transparence électorale au Togo ne sera qu'un leurre de plus », a-t-il fait savoir.

Selon Agbeyome Kodjo, il

Suite à la p 4

Présidentielle de 2020

Faure Gnassingbé, la phobie de l'opposition

Au lieu de déclarer rapidement leurs candidatures afin de commencer un travail sérieux à la base, les leaders de l'opposition togolaise s'attardent sur la candidature du président Faure. Et pourtant, rien n'empêche le président sortant de se représenter. Le débat stérile autour de la candidature du président Faure cache une certaine peur. Qu'est-ce qui effraie l'opposition togolaise quand elle apprend que c'est Faure Gnassingbé que le parti UNIR veut positionner pour la présidentielle de 2020 ?

Le président Faure est sans doute l'un des Chefs d'Etat peu loquace. Il préfère être jugé par ses actes. En termes des différentes réalisations, son bilan épate. Avec la politique des grands travaux, la capitale Lomé et les autres villes sont traversées par des rues bitumées qui répondent aux normes internationales. Le transport maritime et celui aérien ont connu des avancées. Dans le domaine agricole, plusieurs projets sont en pleine exécution pour le grand bonheur des paysans et tous ceux qui excellent dans l'agroalimentaire. En ce qui concerne l'emploi des jeunes, plusieurs concours sont organisés ces dernières années. Les jeunes ont aussi plusieurs institutions qui leur permettent de s'investir facilement dans l'auto-emploi.

Il faut reconnaitre que les deux secteurs qui sont très souvent en grève dans la fonction publique, la santé et l'éducation ont connu une accalmie ces derniers temps. D'ici l'année prochaine, le président Faure annonce une sensible augmentation des salaires. Même dans le domaine politique, le parti présidentiel est très organisé. A travers ses différents mouvements et associations, il est entrain de laisser de bons signes auprès de la population à la base. A l'heure actuelle, le président Faure n'a pas officiellement annoncé sa candidature mais la réaction de Gilbert Bawara montre que c'est encore lui qui sera positionné pour la victoire du parti.

Quand les acteurs de l'opposition voient les réalisations du président sortant, ils éprouvent des difficultés à élaborer un message qui soit en mesure de convaincre l'électorat.

J. N.

Promotion culturelle/Kossivi Egbetonyo :

«Le défi à relever, c'est de faire de la culture un socle du développement durable du Togo... »

Du 3 au 5 octobre dernier, le ministre de la culture, du tourisme et des loisirs, Kossivi EGBETONYO, a effectué une tournée dans les régions de la Centrale, de la Kara et des Savanes pour échanger avec les artistes. Cette tournée vise à recueillir auprès de ces acteurs culturels, leurs difficultés, attentes et explorer, avec eux, des pistes de solutions.

Les échanges ont été essentiellement portés sur la gestion du Fonds d'Aide à la Culture (FAC), la préoccupation majeure du ministre étant de trouver un mécanisme adéquat degestion dudit fonds afin qu'il soit plus bénéfique aux artistes et à la Nation togolaise toute entière.

« *Nous sommes en famille, vous pouvez poser toutes les questions que vous avez, pas de tabous* » a lancé le ministre de la culture à l'endroit des artistes lors des échanges.

Le ministre Egbetonyo a laissé entendre que la subvention du Fonds d'aide à la culture ne doit plus être faite sur la base géopolitique mais en considération de la qualité/performance des projets soumis. «Aucun projet ne sera plus financé en raison de sa provenance de telle ou telle région, mais le sera parce qu'il présente des résultats concrets, un projet basé sur une gestion axée sur les résultats», a-t-il indiqué. Pour ce faire, le Ministre invite les artistes et promoteurs culturels à se regrouper ou à proposer des projets communs et innovants.

Pour le même objectif, la première étape de la tournée a été celle de la région centrale où le ministre Kossivi EGBETONYO a eu également à s'entretenir avec les acteurs des différents sous-secteurs de la culture.

La Rédaction

Rentrée politique du MPDD

La solution magique de Agbéyomé Kodjo pour l'alternance en 2020

Suite de la p 3

est temps d'ouvrir courageusement au sein de l'opposition républicaine un débat général sur les derniers scrutins et construire une stratégie intelligente pour préserver l'authenticité des suffrages des Togolais dont la détermination pour l'alternance en 2020 n'a jamais faibli.

Au sujet des élections locales de 2020, le président du MPDD a salué le pragmatisme et le patriotisme de l'opposition lors des élections des maires. Son parti propose la mise en place rapide d'une Cellule Stratégique Républicaine de l'opposition qui doit dès maintenant construire la feuille de route de la victoire et de la gouvernance plurielle du Togo en 2020.

La Rédaction

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE L'INCLUSION FINANCIERE ET DU SECTEUR INFORMEL

FONDS NATIONAL DE LA FINANCE INCLUSIVE

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté – Patrie

AVIS DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT DE PRIXPOUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DU PORTEFEUILLE DES IMPAYES SOUMIS PAR LES PSF EN VUE DE LA COMPENSATION

ADRP N°006/2019/PR/SEIFSI/FNFI/PRMP

Dans le cadre de la mise en œuvre des conventions de partenariat signés avec ses Partenaires de Services Financiers (PSF), le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) a prévu solliciter les services d'un cabinet en vue de la réalisation de la mission relative à « l'audit du portefeuille des impayés soumis par les PSF en vue de la compensation ».

2. L'objectif de la mission est de s'assurer de la sincérité et de la régularité des informations transmises par 22 PSF au titre des impayés. Ces 22 PSF sont répartis suivant leur zone d'intervention comme suit :

Zone d'intervention	Nombre de PSF
Préfecture de Doufelgou	1
Région de la Kara	1
Lomé	1
Régions Maritime, Centrale et de la Kara	2
Région Maritime	6
Régions Maritime et des Plateaux	2
Régions Maritime, des Plateaux et de la Kara	1
Région des Plateaux	3
Région des Savanes	2
Toute l'étendue du territoire national	3

De façon spécifique, il s'agit de :

a) Vérifier la concordance des données relatives aux impayés obtenues sur place avec celles transmises par le PSF au FNFI ;

b) S'assurer du déblocage effectif de ces crédits (obtenir les dossiers de crédit, vérifications de l'historique dans la base de données, visites et appels téléphoniques d'un échantillon représentatif des bénéficiaires...) ;

c) Isoler les crédits fictifs et/ou détournés par les employés du PSF ou soldés à la date du contrôle, le cas échéant ;

d) Isoler également les crédits ayant déjà fait l'objet de compensation pour le compte de 2014, s'il en existe ;

e) Déduire, le cas échéant, les crédits relatifs au portefeuille ordinaire du PSF

f) Isoler tous les crédits soldés après transmission de liste des impayés au FNFI ;

g) S'assurer de l'existence d'une stratégie de recouvrement et des actions menées en la matière.

1. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels, le chiffre d'affaires moyen annuel sur les trois dernières années ou sur la période d'existence du cabinet, la période la plus courte étant retenue.). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

NB : ***Le cabinet doit fournir les attestations de bonne fin d'exécution ou les copies de contrats en cours faisant foi.***

Les autres critères de sélection sont les suivants :

La mission doit être réalisée par un cabinet jouissant d'une indépendance totale vis-à-vis des PSF et du FNFI et disposant d'une équipe suffisante pour tenir dans le délai requis pour la mission.

Ce cabinet :

a) ne doit pas être commissaire aux comptes d'un des SFD partenaires du FNFI ;

b) doit avoir au moins une expérience d'au moins cinq (5) ans en audit ;

c) doit avoir une expérience d'au moins deux (2) ans en audit des Système Financiers Décentralisés (SFD) ;

d) doit avoir réalisé au cours des cinq (5) dernières années, au moins une mission d'audit du portefeuille d'un SFD.

2. Le cabinet le plus qualifié et ayant les références les plus adéquates pour la mission, sera invité après évaluation des manifestations d'intérêt à remettre une proposition technique et financière, conformément aux procédures de sélection fondée sur la qualification des consultants (QC).

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

FONDS NATIONAL DE LA FINANCE INCLUSIVE 8, Avenue Akéï, Face au Centre de Formation Bancaire du Togo 02 BP 20889 Lomé 02 Tél. : 22.26.95.00 / 70 49 67 40 Email : togo.fnfi@fnfi.tg du lundi à vendredi de 8 h à 12h et de 15h à 17h (heures locales).

4. Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en langue Française doivent être fournis en trois (03) exemplaires dont un original sous pli fermé et portant la mention « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet pour l'audit du portefeuille des impayés soumis par les PSF en vue de la compensation»** et doivent parvenir au plus tard le **15 octobre 2019** à l'adresse précédente (point 5)

Fait à Lomé, le 26/09/2019

Le Directeur Général

N'DASSIM T. Songaï

MIFA

3.813.024.585 FCFA de crédits facilités par l'institution entre le 01er Août et le 30 septembre 2019

En mettant en place le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole fondé sur le partage de risques (MIFA) en juin 2018, le Président de la République Togolaise avait pour ambition de faciliter le financement des activités agricoles par les banques. Car, le constat était que les institutions bancaires finançaient très faiblement les acteurs des chaînes de valeur agricoles(0,2% du portefeuille des banques en 2017 consacré au financement du secteur agricole) alors que l'agriculture est le principal contributeur au Produit Intérieur Brut (PIB), soit 40%. Et peu à peu, les attentes sont comblées.
Les banques ont un meilleur regard sur l'activité agricole et les risques qui y sont liés. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elles ont été nombreuses à adhérer à l'initiative présidentielle. Entre Août et septembre 2019, avec la facilitation du MIFA SA, **3 813 024 585 de francs CFA** de crédit ont été octroyés pour le financement de 200 projets des acteurs de la chaine de valeur agricole impactant **51 667 bénéficiaires** pour un total de **85 951emplois impactés**, malgré le ralentissement de ses activités de financement entre janvier et Juillet, dû à sa restructuration en société anonyme.
Ces financements ont été accordés autant à des producteurs agricoles qu'à des promoteurs d'unités de transformation agroalimentaire et des fournisseurs de divers services agricoles.

Les domaines les plus touchés par ces crédits mis en place, selon les statistiques de la direction générale du MIFA S.A, sont entre autres, la commercialisation des intrants : 52% ; la production et la commercialisation du soja : 16% ; la production du riz : 13% ; l'aviculture : 5% ; la production du sésame : 5% ; la production et la transformation de la tomate : 3% ; et la production de maïs : 2%.

Sur une valeur cible de cinq (05) milliards de francs CFA à mobiliser au profit des différents acteurs des chaînes de valeur agricoles et financières du Togo au 31 décembre 2019 pour une prévision de soixante-douze mille (72.000) emplois à impacter, le MIFA S.A au 30 septembre 2019 est déjà à environ 4 milliards de crédit effectivement mis en place.
Signe de l'engouement des acteurs du secteur agricole pour l'accompagnement de ce dispositif innovant, l'équipe du MIFA S.A a traité entre janvier et septembre 2019 plus de 500 projets évalués à environ 45 milliards de francs CFA. Ces projets selon la Direction Générale du MIFA SA sont en étude auprès des institutions financières en vue de leur financement. A travers ces performances, il est facile de noter un regain de financement de l'activité agricole par les institutions financières au Togo.
Ces chiffres viendront certainement augmenter la part du financement consacré cette année 2019 par les institutions financières au profit du secteur agricole.

OTR OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

OTR OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

COMMISSARIAT GENERAL

N° 016/2019/OTR/CG

Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

Portant abattement sur la valeur de toute les catégories de motos

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes informe le public qu'en vue de faciliter les formalités de dédouanement et d'immatriculation des motos en situation irrégulière, il est organisé une opération foraine du **1er au 31 octobre 2019**.

Cette opération se déroulera sur toute l'étendue du territoire national, dans les Divisions des Opérations Douanières Régionales.

Au cours de cette opération, il sera accordé un abattement de quarante-cinq pour cent (45%) sur la valeur en douane de toutes les catégories de motos acquises avant le **1er octobre 2019** suivant le tableau ci-après :

Catégories de motos	Anciens droits et taxes de douane avec TVM	Nouveaux droits et taxes de douane avec TVM
Moto P<ou = 50	49 055	30.338
Moto P50 – 80	75 052	44.636
Moto P80 – 250	105 650	68.215
Moto P250 – 500	116 049	73.934
Moto tricycle	203 442	133.250
Moto tricycle berne	229 439	147.548
Moto tricycle à volant	489 409	290.532

TVM : Taxe sur les véhicules à moteurs

Le Commissaire Général invite à cet effet les usagers concernés à saisir cette occasion afin de dédouaner et d'immatriculer leurs motos.

Pour toutes information utiles, appelez le numéro vert **8201**.

Fait à Lomé, le 03 OCT 2019

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

41, rue des Impôts 02 B.P.: 20823 Lomé - TOGO
Tél.: +228 22 53 14 00
e-mail : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

PHARMACIES DE GARDE
Du 07/10/2019 au 14/10/2019

JEANNEd'ARC
Près de Marox- Renault-Star
22 22 08 01

ETOILES
10 Av. Nouvelle Marche
22 21 88 47

OCEANE
Rue OCAM
22 22 62 77

ECLAIR
Bè Ahligo, près du Marché
22 22 75 11

PORT
Face Hôtel Sarakawa
22 27 61 88

ESPERANCE
Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpoé (Rue Adjololo)
22 21 01 28

AVE MARIA
Face ENSF (Ecole Nationale des Sages Femmes), près du CHU Tokoin
22 22 33 01

GBOSSIME
Face Marché Gbossimé
22 22 50 50

LIBERATION
Avenue Libération prolongée
22 22 25 25

PROSPERITE
Située sur le Bd Eyadéma entre l'immeuble AUBA et la Direction de la Police Judiciaire (DPJ)
23 38 84 25

GBEZE
Boulevard Jean Paul II
22 26 32 61

BAH
Face EPP Hedzranawé
22 26 03 20

St PIERRE
Sagboville Hedzranawe. Boulevard Haho
22 26 19 73

PEUPLE
Marché NUKAFU
22 26 84 22

UNION
Boulevard Malfakassa, face crèmerie BAMUDAS - BE KPOTA
22 27 71 64

O GRAIN D'OR
Carrefour Zorrobar, Grand contournement
22 70 06 90

CITE
Bd. du 30 Août
22 25 01 25

BESDA
Adidogomé- Aménopé, Route de Kpalimé
22 51 05 29

CONSEIL
Carrefour du CEG Sagbado Logote
70 21 56 53

EPIPHANIA
Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON,ADIDOGOME
70 40 10 52

St JOSEPH
Bretelle BE KLIKAME
22 25 74 65

NATION
Face ancien Marché TOTSI
22 25 99 65

ENOULI
Station d'Agbalepedogan
22 25 90 68

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE L'INCLUSION FINANCIERE ET DU SECTEUR INFORMEL

FONDS NATIONAL

DE LA FINANCE INCLUSIVE

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté – Patrie

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊTPOUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANTINDIVIDUEL POURLE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS DES PSF SUR LA GESTION DES IMPAYES

AMI N°004/2019/PR/SEIFSI/FNFI/PRMP

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le FNFI prévoit le renforcement des capacités de ses Partenaires de Services Financiers (PSF) sur la « Gestion des impayés » afin de les outiller davantage sur les approches méthodologiques et les doter des outils nécessaires pour une démarche de recouvrement efficace.

   Pour ce faire,il souhaitesolliciter les servicesd'un consultant individuelpour la formation des agents de crédits desdits PSF.

2. L'objectif général est de renforcer les capacités de deux cent dix (210) agents de vingt-six (26) PSF en matière de « Gestion des impayés ».

3. Plus spécifiquement, la mission du consultant consistera à former ces agents sur :

- Les généralités sur la gestion des crédits ;
- La notion des impayés ;
- Les causes des impayés ;
- La cartographie des risques dans les SFD ;
- La maîtrise des risques d'impayés ;
- Le recouvrement de crédits.

4. Description de la mission:

Il s'agira pour le consultant de proposer des modules de formation relatifs à la Gestion des impayés dans les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Les séances de formation seront organisées sous forme d'ateliers de deux (2) jours chacun dans sept (7) localités, notamment Lomé, Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong. Chaque atelier regroupera au total trente (30) participants. Il est à noter que les frais d'organisation des ateliers (Location de salle, restauration et hébergement des participants) seront pris en charge par le FNFI.

5. Le Fonds National de la Finance Inclusive, invite les prestataires éligibles (Consultants Individuels), intéressés par la présente mission et ayant une expérience confirmée dans le domaine à manifester leurs intérêts à fournir les services ci-dessus décrits. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits Services.

Les critères de sélection sont :

- Être titulaire d'un BAC+4 au moins en Finance, Microfinance, en Gestion ou en économie ou tout autre diplôme équivalent ;
- Justifier d'au moins cinq (5) ans d'expérience en finance inclusive ;
- Avoir réalisé au moins trois (3) missions similaires durant les cinq (5) dernières années ;
- Avoir une bonne connaissance du cadre légal et réglementaire régissant les systèmes financiers décentralisés (SFD) dans l'espace UEMOA ;
- Avoir une bonne connaissance du secteur bancaire et financier au Togo ; une connaissance du cadre et des conditions d'exécution des activités du FNFI serait un atout
- Avoir un bon sens d'analyse, d'objectivité, de rigueur et de synthèse ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle.

NB : ***Les consultants doivent joindre le CV, les copies des diplômes et certifications, fournir les attestations de bonne fin d'exécutionou copies de contrats en cours faisant foi. Toute expérience non justifiée ne sera pas prise en compte***.

4. Le consultant le plus qualifié et ayant les références les plus adéquates pour la mission, sera invité après évaluation des manifestations d'intérêt à remettre une proposition technique et financière, conformément aux procédures de sélection fondées sur la qualification des consultants (QC).

5. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures suivantes ou en faisant une demande par e-mail : **du lundi à vendredi de 8 h à 12h et de 15h à 17h (heures locales).**

7.Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en langue Française doivent être fournis en trois (03) exemplaires dont un original sous pli fermé et portant la

mention « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant individuel pour le renforcement des capacités des agents des PSF sur la gestion des impayés»** et doivent parvenir au plus tard **le 15 octobre 2019 à 10h**à l'adresse suivante :

FONDS NATIONAL DE LA FINANCE INCLUSIVE

8, Avenue Akéï, Face au Centre de Formation Bancaire du Togo

02 BP 20889 Lomé 02 Tél. : 22.26.95.00 / 70 49 67 40

Email : togo.fnfi@fnfi.tg

Fait à Lomé, le 26/09/2019

Le Directeur Général

N'DASSIM T. Songaï

22 Nov. 9 Déc. 2019

16ème Foire Internationale de LOME

Foire de toutes les opportunités

+1000 EXPOSANTS

300 000 VISITEURS

Thème : Le E-commerce pour une forte expansion des échanges

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME
BP: 10056 Lomé - Togo Tél: (00228) 99 44 62 83 / 90 31 76 37

www.cetef.tg